



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

médecins

Question écrite n° 46480

## Texte de la question

M. Jean-Luc Prével interroge Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la formation des médecins spécialistes et l'adéquation du nombre de médecins formés et des besoins prévisibles. De nombreux postes demeurent vacants dans les hôpitaux, dans des disciplines pourtant indispensables. Quel est le nombre de postes aujourd'hui non occupés par des titulaires, notamment en anesthésie, en gynécologie, en chirurgie, en pédiatrie ? Compte tenu de la pyramide des âges, de combien de spécialistes aurons-nous besoin d'ici dix ans dans ces spécialités ? Compte tenu du temps de formation des spécialistes, il lui demande quelles mesures sont prises, pour que les spécialistes formés correspondent aux besoins prévisibles et pour que les établissements puissent assurer la mise en oeuvre des dispositions relatives à la sécurité, notamment en anesthésie et en maternité.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Luc Prével](#)

**Circonscription :** Vendée (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 46480

**Rubrique :** Professions de santé

**Ministère interrogé :** emploi et solidarité

**Ministère attributaire :** affaires sociales, travail et solidarité

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 22 mai 2000, page 3071